

activités humaines et l'environnement, les effets des changements sur les écosystèmes et sur l'utilisation des ressources, ainsi que l'action menée en vue de protéger et de remettre en état l'environnement. Cette information peut aider les responsables politiques, les décideurs du secteur privé et les consommateurs à faire des choix responsables. Le REE national du Canada de 1996 comprendra un chapitre sur l'évolution des styles de vie. Au fur et à mesure que le public est plus sensibilisé aux liens qui existent entre la consommation et l'état de l'environnement, nous espérons pouvoir intensifier notre action afin de modifier les comportements dans ce domaine.

Des gouvernements et des secteurs industriels ont publié des rapports de ce type. À ce jour, par exemple, outre le gouvernement fédéral qui produit un rapport national, six provinces ont fait paraître un Rapport sur l'état de l'environnement sur leur territoire.

Le type de REE que produisent le Canada et la Colombie-Britannique met l'accent sur la santé d'écosystèmes pris dans leur globalité. Cette tentative de détermination par modélisation de la tolérance des écosystèmes vise à déboucher sur une analyse beaucoup plus intégrée que ne le ferait un rapport ne s'intéressant qu'à la concentration de produits polluants donnés.

Dans l'optique d'une meilleure compréhension des changements qui surviennent dans notre environnement, le Canada est en train de mettre au point un ensemble national d'indicateurs qui soit compréhensible, scientifiquement crédible et utile aux décideurs ainsi qu'à l'ensemble de la population. Sont également en cours d'élaboration d'autres indicateurs touchant notamment la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau dans les municipalités, qui permettront de suivre les tendances à cet égard.

(b) Activités internationales

Tant l'ACDI que le CRDI poursuivent des travaux mettant en valeur des modes de consommation et de production plus durables dans d'autres pays. Ainsi, le projet actuellement de l'ACDI en cours au Nicaragua vise à améliorer et à étendre des portions du réseau de transmission électrique du pays. D'une valeur de 10 millions de dollars, le projet permettra de limiter les pertes du système électrique et, partant, le recours aux combustibles fossiles. S'il est concluant, le projet aboutira à une réduction d'environ 60 000 tonnes par an des émissions de gaz carbonique.

Élaborer des politiques et des stratégies nationales visant à encourager le changement des modes de consommation contraires aux principes du développement durable

D'importants groupes et des gouvernements au Canada se sont dotés de stratégies conçues dans le but d'encourager l'adoption de modes de consommation plus durables. On peut regrouper des exemples de ces initiatives sous les rubriques du chapitre d'Action 21 consacré aux modes de consommation.